



**COMMUNE DE VALLABRIX
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MAI 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Vallabrix régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire Bernard RIEU.

Présents : Mesdames O. PERNIN-VIDAL, M-H VAUX, M. FRAMMERY, A-M IGNACE-SANGUIN et Messieurs B. RIEU, D. FRANÇOIS, T. EVEILLEAU, L. FRANÇOIS, C. GASSIN, V. MARTINEZ

Représentés : V. BECAMEL (à C. GASSIN)

Absents :

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, T. EVEILLEAU a été désigné à l'unanimité pour remplir ces fonctions

Date de la convocation : le 18 mai 2022

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose à l'assemblée de modifier l'ordre du jour et d'y ajouter les points suivants :

- Travaux RD 5, traversée d'agglomération, aménagement centre du village et Grand'rue demande de financement auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, acceptent de modifier l'ordre du jour comme stipulé ci-dessus.

2022-23- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 14 AVRIL 2022 ET SES DELIBERATIONS

Monsieur le Maire rappelle les points délibérés lors de la séance du 14 avril 2022 et demande à l'assemblée si des précisions et des observations doivent être apportées. Aucune remarque n'est faite lors de la séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Approuve le compte-rendu de séance du 14 avril 2022 et ses délibérations.

2022-24- BUDGET PRINCIPAL DECISION MODIFICATIVE N°1

Une erreur s'est glissée lors du vote du BP 2022, au niveau du report du résultat en section d'investissement, qu'il convient de régulariser. Cette régularisation consiste à l'augmentation de crédits.

Voté à l'unanimité.

2022-25- CENTRE DE GESTION DU GARD PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL MISE EN PLACE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la demande, lors de sa dernière visite médicale, de faire



intervenir la psychologue du travail pour un agent de la collectivité. Il présente à l'assemblée la convention de mise à disposition d'une psychologue par le centre de gestion du Gard.

Voté à l'unanimité.

2022-26- CONSEIL DEPARTEMENTAL TRAVAUX RD 5 CONVENTION FINANCEMENT & CONVENTION AUTORISATION TRAVAUX

Le conseil départemental du Gard a, lors de sa commission permanente du 18 février dernier, accordé une participation financière pour les travaux d'aménagement de la RD5, traversée du village. Cette participation du CD est encadrée par deux conventions. Une relative au financement, une seconde d'autorisation de réaliser les travaux sur le domaine public routier départemental.

Voté à l'unanimité.

2022-27- SICTOMU : CONVENTION CREATION D'AIRES COMMUNALES DE COMPOSTAGE PARTAGE

Dans le cadre de son plan local de prévention des déchets, le SICTOMU propose aux communes de mettre en place des aires communales de compostage partagé. Pour notre commune, il est proposé la création de trois zones et ce afin de couvrir la majeure partie du territoire. Il convient afin de lancer ce projet de signer la convention qui définit les modalités.

Voté à l'unanimité.

2022-28- SUCCESSION CANZIANI : RACHAT DU DROIT D'USAGE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération prise lors du conseil municipal du 7 avril dernier, acceptant le principe de rachat du droit d'usage. Un accord sur le montant a été trouvé avec le bénéficiaire de ce droit d'usage. Le conseil municipal accepte le rachat du droit d'usage pour la somme de 45 000,00 € et en autorise le lancement.

Voté à l'unanimité

2022-29- CENTRE DU VILLAGE REGLEMENTATION POSE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Jusqu'à présent et depuis quelques années, la mairie a souhaité privilégier le côté esthétique du vieux village en interdisant l'installation de panneaux photovoltaïques. Au vu de l'urgence climatique et de l'augmentation du coût de l'énergie, le conseil municipal souhaite infléchir sa décision et permettre, avec préconisations, la mise en place de panneaux photovoltaïques sur l'ensemble du territoire.

Un cahier des charges complet et précis va être élaboré en collaboration avec les services des monuments historiques et le CAUE du Gard (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Voté à l'unanimité

2022-30- ASSOCIATIONS LOCALES ATTRIBUTION SUBVENTION

Dans le cadre du budget primitif 2022, le conseil municipal a prévu à l'article correspondant, la somme de 3000 € au titre des subventions aux associations. Il convient de prendre connaissance des dossiers de demande déposés par les associations, selon les modalités définies par le conseil municipal. Les membres du conseil municipal délibèrent à l'unanimité décident d'accorder les subventions comme suit :



ASSOCIATION	MONTANT DEMANDE	MONTANT ATTRIBUE
L'Abrix Bar	2000 €	1680 €
La Fenêtre à Meneaux	1150 €	970 €
Sports & Loisirs	400 €	350 €

2022-31- TRAVAUX RD 5 CENTRE VILLAGE GRAND RUE DEMANDE FINANCEMENT DETR

Dans le cadre du projet de travaux de la traversée du village, de la réhabilitation des réseaux humides et de l'aménagement du centre du village et de la Grand rue, le maire propose à l'assemblée de solliciter un financement auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR.

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Eclairage public quartier des Liquières
Les ampoules du réseau d'éclairage public ont été remplacées dans le quartier des Liquières par des ampoules LED.
- ✓ Hydrants quartier des Liquières
Afin d'assurer la sécurité et permettre la lutte contre les incendies dans cette zone de la commune, deux hydrants ont été installés au bout du chemin des Liquières.
- ✓ Association l'Abrix Bar
Les 22 et 23 juillet prochain, l'association souhaite organiser un évènement sur le terrain Canziani.
- ✓ WC public
Le projet de toilettes publiques engagé lors de la séance du conseil municipal du 11 février 2022 est validé.
- ✓ Rénovation énergétique de la garderie
Un second appel d'offre a été lancé, un point avec l'architecte est prévu prochainement, les travaux devraient démarrer rapidement.
- ✓ Médiathèque
La médiathèque compte 95 inscrits, une vingtaine de nouveaux livres viennent l'enrichir.
Retour du biblio bus prochainement.

La séance est levée à 19 heures 50.